

[Text]

Under Meech, could you tell me what needed unanimity?

Ms Dawson: I wish I had it in front of me here, but basically the amendment to the amending formula needed unanimity.

Mrs. Campbell: That was it?

Ms Dawson: Well, that was one thing. There was I believe a component of the immigration that might be characterized as an amendment to the amending formula too. These things are not black and white, and lawyers disagree among themselves, but personally I feel that probably a component of the immigration one needed some unanimity.

Mrs. Campbell: What component?

Ms Dawson: The component that dealt with how you amend those immigration agreements that are entrenched. Finally, some components of the Supreme Court provisions required unanimity.

Mrs. Campbell: All right. That was the court, that was immigration, and that was the amending formula.

Ms Dawson: Right.

Mrs. Campbell: The amending formula we are still on. Was that all that was necessary in Meech, though, to get the unanimity on?

Ms Dawson: Mr. Nystrom is whispering "Senate". I am trying to remember what that—

Mr. Nystrom: The way senators were appointed. Would not the change of the appointment of senators require unanimous consent?

Ms Dawson: No, I think the Senate is a 7-50.

Mrs. Campbell: And Parliament.

I want now to go to Allaire, because you can take other commissions but I would think that most of what they proposed under Allaire last week or what they proposed recently could be done under 43.

Ms Dawson: There is a lot of ambiguity in Allaire as to just what type of thing is being proposed, but either a 7-50 or a 43.

• 1035

Mrs. Campbell: Are you saying 7-50 because other provinces might want some of those...? I am talking about the specific powers that the province wants in that first grouping. I am talking about joint jurisdiction, like fisheries. But the first, at the top, could be given under 43 between Parliament and Quebec.

Ms Dawson: No. It is my opinion that anything that affects the federal government's powers would have to be done under 7-50.

Mrs. Campbell: That is your opinion.

Ms Dawson: Yes, but I personally think it is a correct opinion. The point is, you are doing more than affecting a provision relating to one province if you take away any of the federal powers.

[Translation]

Pourriez-vous me dire pour quelles sortes de questions il fallait l'unanimité avec l'Accord du lac Meech?

Mme Dawson: J'aurais aimé avoir l'accord sous les yeux, mais effectivement l'unanimité était requise pour tout changement à la formule d'amendement.

Mme Campbell: C'était tout?

Mme Dawson: C'était une des choses. Je crois qu'il y avait aussi un élément du programme d'immigration qu'on pouvait qualifier de changement à la formule d'amendement aussi. Ces questions ne sont jamais très claires, et les avocats ne s'entendent pas entre eux, mais personnellement, je crois qu'une certaine unanimité était probablement requise pour un élément du programme d'immigration.

Mme Campbell: Quel élément?

Mme Dawson: L'élément portant sur le processus de modification des ententes d'immigration enchaînées. Enfin, l'unanimité était requise pour certains éléments des dispositions concernant la Cour suprême.

Mme Campbell: Bon. Il y avait la Cour, il y avait l'immigration, il y avait la formule d'amendement.

Mme Dawson: C'est ça.

Mme Campbell: Pour la formule d'amendement, il nous faut encore l'unanimité. Mais dans l'Accord du lac Meech, c'était seulement sur ces éléments qu'il fallait avoir l'unanimité?

Mme Dawson: M. Nystrom chuchote «le Sénat». J'essaye de me rappeler ce que... .

M. Nystrom: La façon qu'on nommait les sénateurs. Est-ce qu'il ne faut pas le consentement unanime pour changer la façon dont les sénateurs sont nommés?

Mme Dawson: Non, je crois que pour le Sénat, c'est 7 provinces et 50 p. 100 de la population.

Mme Campbell: Et le Parlement.

Maintenant, je veux passer au rapport Allaire. On peut considérer d'autres commissions, mais je pense que la plupart des choses proposées dans le rapport Allaire la semaine passée, ou proposées récemment, peuvent être faites sous 43.

Mme Dawson: Le rapport Allaire n'est vraiment pas clair sur ce qu'il propose au juste, mais c'est ou bien la règle des 7-50 ou l'article 43.

Mme Campbell: Dites-vous la règle des 7-50 parce que d'autres provinces pourraient vouloir aussi...? Moi je parle des pouvoirs spécifiques que la province demande dans ce premier groupe. Je parle de partage des compétences, comme pour les pêches. Mais le premier, tout à fait en haut, pourrait être accordé conformément à l'article 43 entre le Parlement et le Québec.

Mme Dawson: Non. D'après moi, il faudrait maintenir la règle des 7-50 pour tout changement qui touche aux pouvoirs du gouvernement fédéral.

Mme Campbell: C'est votre opinion.

Mme Dawson: Oui, mais personnellement je pense que mon opinion est bonne. En fait, en levant n'importe quel pouvoir fédéral, vous faites plus que changer une disposition qui touche une province.